

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 43 (1914)
Heft: 8

Artikel: Comment on enseigne le français par la méthode Brunot et Bony
Autor: Vorlet, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE. — *Comment on enseigne le français par la méthode Brunot et Bony.* — *Le musée pédagogique de Fribourg (suite).* — *Programme. Gymnastique scolaire (suite).* — *Programme pour l'année scolaire 1914-1915.* — *Variétés.* — *Echos de la presse.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.*

COMMENT ON ENSEIGNE LE FRANÇAIS

PAR LA MÉTHODE BRUNOT ET BONY ¹

I. Considérations sur la méthode.

La méthode de langue française Brunot et Bony est si différente des autres que nous nous rendons compte de la surprise qu'elle peut causer dans un milieu où elle n'est pas connue ou du moins imparfaitement. C'est une innovation qui amènera une véritable transformation des études grammaticales. C'est la rupture avec la routine séculaire qui rendait l'enseignement de la langue aussi peu fructueux qu'attrayant.

¹ Travail lu à une conférence de district du corps enseignant broyard.

Rappelons quelques souvenirs. Au temps où notre dévoué instituteur nous enseignait le français, nous l'avons étudié par l'orthographe, but unique, l'arche sainte de la grammaire, Noël et Chapsal, Larousse ou Larive. Des participes le matin, à midi et le soir : trois exercices par jour ; résultat : 0 faute, phénix en français. Quand il s'agissait de composer une simple lettre à ses parents, c'était autre chose, impossible : voilà la faute.

On accuse nos écoles de souffrir au point de vue de l'orthographe, parce qu'on a aboli la grammaire. D'abord, a-t-on vraiment aboli la grammaire ? Je défie aussi qui que ce soit de prouver que les élèves sont actuellement plus faibles en orthographe. Nous en sommes à une époque de transition entre la Bible-grammaire et la méthode d'induction ou de raisonnement qui produira certainement ses fruits. Entre temps, il y a toujours des tâtonnements.

Consultons un peu l'histoire en grammaire. Avez-vous trouvé des grammairiens d'accord ? Non, eh bien, ces Messieurs n'y comprenant plus rien, ils brouillèrent tout et aboutirent à nous donner le chef-d'œuvre grammatical que vous connaissez tous. Si la Direction l'a fait mettre au panier, elle a bien fait, mais ce qu'elle a mal fait, c'est de nous en laisser veufs et de nous gratifier d'un semblant de grammaire. Que faisons-nous maintenant ? Avec la méthode de concentration, que nous croyons de bonne fois connaître, nous tournons dans un cercle, un peu sans suite bien arrêtée, et personne ne nous dit comment nous en sortirons.

Eh bien, pour une bonne fois, brisons la chaîne qui nous enserme et voyons quelque chose qui nous conviendrait mieux.

Dans le temps, on confondait l'enseignement de la langue et l'enseignement de l'orthographe : ce sont deux choses distinctes.

Je veux bien admettre que parfois ces deux enseignements coïncident, mais le plus souvent se gênent. Voici ce que dit M. Brunot sur la valeur de l'orthographe : « Messieurs, il la faut, c'est malheureux ; pour moi, je la trouve exécration. » Il y aurait un point à examiner, c'est la mesure selon laquelle il faut l'enseigner ? Doit-on enseigner toute l'orthographe à l'école primaire ? Est-ce que vous enseignez toute l'arithmétique ou toute l'histoire ?

Autre considération : ce que je vais vous dire est fort grave. L'enseignement de l'orthographe ne sert de rien à l'enseignement grammatical. Vous soulevez les épaules !

Comment cela ? Parce que l'orthographe est un voile entre l'état de la langue et l'enfant.

Quelques exemples : Féminin des adjectifs. Règle : addition d'un e : petit, petit e ; gros, grosse, voilà l'enfant dérouté. Il aurait raison de vous dire que ce n'est pas vrai, puisque pour former ce féminin, il a dû ajouter encore un s.

Tout autre est la méthode d'induction ou de dérivation :

Grand — grande — grandement.

Sec — sèche — sécheresse.

Vif — vive — vivace.

C'est sur la langue parlée qu'il faut s'appuyer : vous voyez la modification en orthographe écrite et lui ne la perçoit que phonétiquement

Autre exemple. On forme le futur de l'infinitif : *Aimer* par l'addition des terminaisons de ce temps. Selon la règle, vous prononcez : J'aimérai. Dit-on j'aimérai ? La règle est fausse. En réalité, on emploie la première personne du singulier du présent de l'indicatif, plus r et les terminaisons ai, as. — Cela fait bien : J'aimerai.

Il en est ainsi pour les trois quarts des règles. Nous avons pour mission de former l'esprit des enfants et non de le leur déformer par des règles qui ne correspondent pas à la réalité.

Le grand tort, c'est de vouloir procéder par définition. On emploie la définition dans les sciences exactes, mais non pas en grammaire où les exceptions s'ajoutent aux exceptions, et quand vous voulez appliquer une règle, vous faites la faute. Vouloir établir quelque chose sur une définition en grammaire, c'est bâtir sur le sable.

Efforçons-nous plutôt à faire employer tel mot convenablement. C'est bien plus utile que de mettre des étiquettes sur une marchandise dont la valeur est douteuse.

Si nous attaquons les participes passés d'un verbe pronominal. Ex. : « Nous nous sommes aperçus de notre erreur. Théorie : Nous avons aperçu *nous* de notre erreur. Nous nous sommes ri. Nous avons ri à *nous*. C'est tout simplement absurde. Qu'est-ce que cela peut bien signifier ? Plus l'élève sera intelligent, plus il reculera devant l'application de cette règle de l'auxiliaire être mis pour avoir. Comment faire alors ? Briser l'entrave qui nous enserre. J'aborde la bête noire : l'analyse. — M. Brunot trouve dans l'analyse logique autant de logique que le singe de la lanterne magique. Il dit que cette analyse sert surtout à découvrir dans une phrase *ce qui n'y est pas*.

L'analyse grammaticale a plus de valeur au point de vue de la fonction des mots, leur rôle dans la phrase.

— Je vous dirai en passant que je ne suis pas d'accord avec M. Brunot au point de vue de l'analyse logique. Cependant, il ne faudrait pas en abuser ; il est bon de s'en servir comme moyen de contrôle. En tous cas, on ne peut enseigner la langue par l'analyse. — Il est vrai que l'on ne peut attribuer aux mots une valeur qu'ils n'ont pas. Que diriez-vous d'un banquier qui vous attribuerait une valeur à un effet qui n'en a pas ?

En voilà assez, Mesdames et Messieurs. Vous avez déjà pu vous convaincre que ce raisonneur va tout démolir. — Rassurez-vous.

II. Comment rebâtir l'édifice ?

Il faut rompre nettement avec tout enseignement déductif, avec toute définition *à priori* comme l'ont fait Larousse, Larive, etc.

Il faut concentrer le raisonnement et le jugement non plus sur des *mots*, mais sur des *idées*, sur des réalités. C'est l'œuvre de l'éducateur, s'il veut former le cœur et l'esprit de l'enfant : « Les mots pour les pensées, les pensées pour le cœur et la vie. »

Quel est le but que nous poursuivons dans l'enseignement de la langue ? C'est de permettre à l'homme de comprendre toute chose, c'est-à-dire de comprendre ce qu'il dit, ce qu'il écrit, ce qu'il lit et ce qu'il entend dire. Un homme n'est véritablement un citoyen et ne peut prendre part à la vie commune s'il ne possède sa langue nationale. Il faut donc le préparer pour la lutte de l'existence. Il aura à écrire des lettres d'affaire, de famille, des rapports, des pétitions, à rédiger n'importe quel sujet relatif au métier qu'il exerce. Voilà le but.

Jusqu'à présent, nous avons mis de côté tout ce qui ne doit plus être conservé ; maintenant cherchons les moyens de réaliser le but à atteindre. Vous vous impatientez de les savoir.

Un homme doit chercher à comprendre ce qu'il lit et doit savoir ce qu'il pense. Les deux moyens pour y arriver ? C'est la *lecture expliquée* et la *rédaction*. Ce sont les deux pôles de l'apprentissage de la langue. Ce qui autrefois était au sommet de l'échelle se trouve relégué au bas et ce qui était au bas se trouve au sommet.

Il n'y a rien de drôle là. Aujourd'hui tout change, sauf ce qui était vrai autrefois.

Une bonne méthode de langue doit réunir :

1^o Le *vocabulaire* qui fournit les mots et en fait connaître le sens et l'orthographe ;

2^o La *grammaire qui enseigne* à employer ces mots selon l'usage et à marquer les rapports qui les unissent pour exprimer sa pensée ;

3^o Les *lectures expliquées* qui donnent les matériaux pour la rédaction comme le forgeron se sert de fer et d'acier pour arriver à confectionner les objets de son métier ;

4^o La *rédaction*, but final. Orale ou écrite, elle est un exercice positif d'adaptation, une mise en œuvre du travail antérieur.

(A suivre.)

Henri VORLET.



LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

TRENTE ANS D'EXISTENCE : 1884-1914

(Suite)

3. La société de l'Exposition scolaire.

Au printemps 1885, on songea à l'établissement d'une société de l'Exposition scolaire ayant pour but de venir, par ses cotisations, en aide à l'œuvre qu'elle patronnait.

En quelques mois, près de 150 adhésions furent recueillies. M. le professeur Horner en fut désigné comme président. Mais le *Bulletin pédagogique* n'ayant plus consenti à insérer les listes des nouveaux envois reçus, on créa le *Moniteur* pour servir les intérêts de l'Exposition scolaire comme *Schularchiv* était l'organe de l'Exposition scolaire de Zurich, et le *Pionnier*, l'organe de celle de Berne. La nouvelle publication devait servir de lien entre les membres de l'Exposition scolaire et tenir ses lecteurs au courant des développements de l'Exposition. Le *Moniteur* fut tiré à 420 exemplaires. M. Horner avait été désigné par le Directeur de l'Instruction publique comme son délégué au sein du Comité directeur.

Une assemblée de la Société de l'Exposition scolaire fut fixée au 14 octobre 1886.

Nous relevons, dans l'appel en vue de cette assemblée, les passages suivants :

« Le but que poursuit notre Exposition est digne de l'appui de tous les amis de l'enseignement, quels qu'ils soient : faire connaître aux intéressés, aux instituteurs, aux commissions scolaires, aux parents même, les bonnes méthodes,